

ABONNEMENT.
Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne
Chez MM. G. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne. . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne
Chez MM. LAPPITE-BULLIER et C^{ie},
Place de la Bourse,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DES FINANCES A L'ASSEMBLÉE. RESULTAT DE L'EMPRUNT.

Dans sa déclaration à la Chambre, M. de Goulard s'est exprimé en ces termes :

« Il s'est à peine écoulé quelques mois depuis que nous avons eu la tristesse de prendre sur nous les charges énormes qui résultaient de la paix que nous avons eu la douleur de faire. Cependant, cinq mois après la conclusion de la paix, grâce au chef illustre que vous avez mis à votre tête, et au ministre des finances qui le seconda si bien, la première opération a réussi, et l'Emprunt de 2 milliards a été couvert plus de deux fois. Mais pour achever l'œuvre de la libération de notre territoire, nous avons dû recourir à un second emprunt. Nous demandons trois milliards environ.

» La souscription nous a fourni, en rentes, 2 milliards 464 millions 116,482 fr.; en capital, 41 milliards 641 millions. (Vifs applaudissements.) Dans cette somme, notre pays figure pour 4 milliard 037 millions en rente; Paris a donné 780 millions 806,000 fr.; les départements 246 millions 460,000 fr.

» L'étranger a souscrit, en rentes, 4 milliard 426 millions 769,000 fr. Il reste encore quelques résultats à connaître qui ne sont pas sans importance. La France a suffi, et au-delà, à couvrir l'emprunt. Les commentaires sont inutiles. C'est avec une sorte de stupefaction que nous avons vu ce résultat. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas quelque inquiétude à avoir. Nous avons vu seulement un fait inouï, mais qui se conçoit: la fortune mobilière a pris des proportions énormes. Tout est nouveau dans ce qui se passe.

» Le crédit public obéit à des lois qui étaient jusqu'ici inconnues, mais qui ne doivent pas effrayer notre prudence. Quant à nous, nous aurions tort de tirer une trop grande vanité de ce résultat et de ne pas rester dans un rôle modeste, tout en comptant sur l'avenir. La France sait ce que vaut

sa parole et les capitaux du monde entier se confient en elle. Si le peuple a été victime de la fortune, s'il a expié de véritables fautes, il peut avoir cependant quelque fierté d'avoir su surmonter les malheurs qui l'ont accablé.

» Nous éprouvons en même temps le besoin de remercier Dieu qui nous a permis ainsi de compter sur l'avenir et qui a permis également au patriotisme français de se suffire à lui-même et même d'ajouter quelque chose. (Vifs applaudissements à droite.)

» N'oublions pas non plus que c'est à l'honnêteté de la France, à son amour d'une liberté sage, à la République conservatrice que nous devons ce résultat. (Bravos nombreux à gauche.)

» L'Europe a eu confiance dans notre attachement aux principes de toute société civilisée; affermissons cette confiance par notre union, par notre sagesse et par le travail. (Applaudissements.)

AMNISTIE.

On lit dans le *Bien public* :

Il ne faut pas jouer sur les mots. Amnistie veut dire oublier, et toute la question est là pour nous : peut-on oublier l'Internationale et la Commune, qui n'oublient pas, elles, et qui nous prouvent tous les jours qu'elles n'ont perdu ni la vitalité ni la mémoire ?

Qu'après un attentat isolé, une émeute vaincue, une guerre civile qui n'a pas laissé de traces d'organisation et d'éléments capables d'agir, un gouvernement fort, — soit dans un but politique, soit dans un véritable mouvement de générosité, — tienne à effacer les derniers vestiges d'agitation et de répression, et rappelle de captivité ou d'exil des hommes qui, pour la plupart, avaient été des dupes ou des adversaires, rien de plus explicable, surtout si ces mêmes hommes, au lieu d'avoir été régulièrement jugés, ont été confondus sommairement dans une proscription arbitraire déguisée en salut public ou cyniquement qualifiée de suspicion légitime. Mais aujourd'hui, que réparerait, que compenserait, que ramènerait l'amnistie, et à quels dénis de justice suppléerait-elle ? Où seraient, en

d'autres termes, son utilité, sa moralité et son opportunité ?

Utile, l'amnistie ? — Ce ne seraient pas seulement les coupables frappés par les conseils de guerre, et frappés — on sait avec quelle modération et quels scrupules — qui reviendraient. Ceux de Londres et ceux de Genève, ceux de New-York et ceux de Bruxelles, les Félix Pyat et les Vermesch, les Razoua et les Cluseret, les Parisel et les Gaillard, les Eudes et les Bergeret, les organisateurs d'incendies et de massacres, les meneurs qui, après avoir abandonné leurs complices et leurs soldats, continuent dans une quiétude opulente, et sans faire plus mystère de leurs crimes passés que de leurs projets à venir, les plans et les enseignements qu'ils comptent remettre en pratique; ceux-là surtout reviendraient, et avant les autres, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse étant moins éloignées que la Nouvelle-Calédonie. Ou les exceptera-t-on de la mesure, ce qui serait prudent peut-être, — car leurs premières victimes seraient ceux qui les auraient rappelés, — et s'en tiendra-t-on à une amnistie restrictive, qui ne serait plus l'amnistie ?

L'amnistie morale et compensatrice ? — A-t-on oublié le respect de la légalité poussé par le gouvernement jusqu'à se faire accuser de faiblesse et d'aveuglement par ceux-là mêmes qui, après avoir réclamé des cours martiales et des exécutions en masse, parlent aujourd'hui d'oubli et de pardon sans distinction de crimes ? Faut-il rappeler que sur 37,000 arrestations, plus de 27,000 ordonnances de non-neu ont été rendues ? Que les conseils de guerre contre lesquels on récrimine aujourd'hui ont été accusés au début d'indulgence scandaleuse ? Que la commission des grâces a pratiqué sur l'échelle la plus large son droit d'atténuation et de pitié ? Que les dix-sept exécutions à mort — à peine la dixième du nombre des otages assassinés — auxquelles il a fallu se résoudre, ont été ratifiées par la conscience publique ? Et c'est après tant de constatations authentiques de la justice et de l'humanité également satisfaites que l'on vient réclamer l'amnistie et prétendre que le moment ne saurait être mieux choisi !

L'amnistie opportune ! — L'heure serait, en effet, merveilleusement propice, quand l'Internationale soulève les bassins houilliers du Nord et du Pas-de-Calais, à l'instigation sans doute des démocrates césariens qui la lâchaient, en 1869, sur le

Creusot, sur Aubin et sur la Ricamarie; quand des affirmations, qui ne sont pas démenties, la montrent derrière les assassins du roi d'Espagne; quand on lit tous les jours, dans certains journaux et certaines brochures, « que la Commune inévitable doit inévitablement ramener l'Empire. » Amnistier, nous le répétons, c'est oublier, et pas plus en raison des horreurs de leur passé que de leur attitude présente, de ce qu'elles furent, de ce qu'elles seront encore, il n'est possible d'oublier l'Internationale et la Commune, qui, nous le répétons, n'oublient, ne ménagent et ne pardonneraient rien.

Des grâces individuelles, des adoucissements, des libérations, des encouragements, qui en doute ? Il faudrait douter alors de nos mœurs nationales, de la proverbiale bonté française, de l'esprit même de notre législation, des sympathies que montrent toujours, dans notre société chrétienne, le repentir, l'entraînement et le malheur. Mais là est la limite, que nul, en ce moment surtout où la République de paix et de progrès reçoit une consécration si éclatante, ne saurait franchir sans commettre un attentat contre son pays et la civilisation.

M. Weiss, dans un article de *Paris-Journal*, recherche les causes de l'échec subi par M. Hervé dans l'élection des conseillers d'Etat :

Le tort de M. Hervé, n'ayant pour tout appui que son mérite et n'étant pas né avec vingt mille francs de rente, est d'être un homme de bien, et non un homme de parti, dont il est doué à la défense des principes conservateurs.

Un homme qui écrit dans les journaux arrive à tout, à la Chambre d'abord, au ministère ensuite, mais à la condition d'être révolutionnaire, démocrate ou démagogue. Les classes conservatrices ne tiennent compte d'un conservateur que s'il est apparenté, s'il a pignon sur rue, s'il a eu la précaution de s'engager dès sa vingtième année dans une carrière et de devenir, degré par degré, référence par référence, courbette par courbette, chef de division, directeur, ingénieur en chef, procureur général ou quelque chose d'analogue.

L'homme qui écrit dans les journaux n'est jamais pour elle ni un savant, ni un homme d'Etat, ni un politique; c'est un journaliste, quelque chose d'inconsistant et de léger.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES FAUCHEURS DE LA MORT,
Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE VI.

LE GOY.
(Suite.)

— Eh bien ! Abraham, mon costume est-il prêt ? demanda César.

— Oui, seigneur, il est prêt. Comment ne le serait-il pas, cinquante ouvriers y ont travaillé nuit et jour. Un vrai costume de roi, seigneur, des galons d'or fin, brillant comme le soleil, des broderies....

— Voyons-le, je suis pressé.

— Vous en serez ébloui, seigneur, répon-

dit Ruben, en prenant l'habillement avec respect au fond d'un bahut. Voyez, quelle étoffe ! le roi Salomon n'avait pas un manteau plus fin, c'est un tissu....

— Et cette fourrure, donc ! glapit Abraham, en soulevant un bonnet garni de petits morceaux de yennote (fourrure la plus commune), soigneusement cousus et reteints. Voilà, ou je ne m'y connais pas, un morceau de prince, un renard bleu de Sibérie qui, à lui seul, vaut plus que le prix convenu. Ah ! seigneur, je me suis laissé emporter par le désir de contenter Votre Excellence, j'y ai mis du mien, j'ai emprunté pour faire plus beau, car je me suis dit : ce généreux seigneur ne voudrait pas me plonger dans la misère ; oui, j'ai dit à Ruben : N'épargnons rien, c'est un seigneur généreux, très-généreux.

— Et c'est en quoi vous avez eu tort, maître Abraham, je ne donnerai pas un copek de plus que le prix convenu.

Les deux juifs parurent consternés ; Abraham, surtout, se livrait au plus violent désespoir, au moins en apparence, car, au

fond, son seul but était d'éviter que l'étranger, trompé sur la qualité de l'étoffe, n'exigeât un rabais.

Après une longue discussion, dans laquelle Ruben et son père offrirent au Polonais chacun des objets qui encombraient le salon, César finit par pouvoir échanger enfin son costume excentrique contre le caftan, le bonnet de drap rouge et le pantalon collant, brodé sur les coutures.

L'habillement national lui seyait à merveille, et ce ne fut pas sans une légère pointe de vanité qu'il se contempla, autant que faire se pouvait, dans un fragment de glace de Venise faisant partie de l'étrange mobilier de son fournisseur.

De leur côté, Ruben et son père, après avoir empoché les roubles, préalablement examinés, pesés et vérifiés, palpaient, en échangeant des signes d'intelligence, chaque pièce du costume parisien. Le troc seul eût été une affaire superbe, aussi ne fût-ce que pour ne pas déroger à leurs habitudes de mercantilisme lamentable qu'ils continuèrent à se plaindre et à gémir au sujet de

la prétendue perte qu'ils éprouvaient.

Pour leur fermer la bouche et échapper à leurs jérémiades, César sacrifia encore quelques pièces de monnaie, et obtint à ce prix d'être relâché, sans avoir à emporter avec lui un jeune crocodile empaillé, dont Abraham lui vantait les charmes et l'extrême bon marché.

Cinq minutes après, le bonnet fièrement posé sur le front, la main dans la ceinture, et faisant résonner sur le pavé les talons éperonnés de ses bottes à glands d'or, il arrivait sur le quai de la Vistule, et se disposait à traverser le pont.

— Pardon, monsieur, n'auriez-vous pas rencontré, dans le faubourg, un jeune homme coiffé d'un chapeau pointu ? lui demanda anxieusement un homme à figure patibulaire, qui s'essuyait le front avec le pan de sa redingote.

— Je n'ai rencontré personne, répondit fièrement le jeune seigneur, en se cambrant dans son caftan.

Et il continua son chemin.

— Ah ! pont de malheur ! fils de chienne !

Châteaubriand, donnant sa démission d'ambassadeur pour devenir collaborateur régulier du *Journal des Débats*, est un phénomène dont les conservateurs de notre temps n'ont pas le sens.

M. Édouard Hervé aurait pu objecter à ceux que son état de journaliste offusquait, que si la voie politique est une affaire de chinoiserie, et s'il y faut apporter des parchemins, il est mandarin tout comme un autre; qu'il a passé par l'école normale; qu'il est ou qu'il lui était bien facile de devenir agrégé, docteur, professeur en Sorbonne ou à l'École de droit de Paris, comme les hommes de poids que suit la Chambre. N'importe. C'est un journaliste. On n'a pas voté pour lui. Il est vrai qu'après-demain quantité de gens, qui lui ont refusé leur voix, viendront le solliciter pour être mis dans la gazette avec leur valet de chambre.

M. Hervé a partagé le sort commun de tous les hommes éminents ou distingués qui ont passé depuis vingt ans par le journalisme conservateur.

Qu'a-t-on fait de Delprat? Qu'a-t-on fait de Forcade? Concluons que d'après de tels exemples ce serait, pour un homme épris d'une autre ambition que celle du vrai, une triste profession que de défendre dans un journal la politique conservatrice et libérale. Mais on défend la liberté pour elle-même, et l'on peut mépriser les divers partis conservateurs et leur personnel dirigeant, qu'à servir les idées conservatrices.

Chronique Politique.

On nous annonce qu'une campagne va être entreprise pendant les vacances parlementaires, pour préparer les conseils généraux et l'opinion publique à une alliance des conservateurs avec le gouvernement de la République.

D'après le langage que l'on tient à la présidence, M. Thiers partirait dès lundi prochain pour la plage de Trouville où son séjour serait d'environ deux semaines.

Dans le Nord, le travail est repris dans toutes les fosses, sauf à Aniche.

Dans le Pas-de-Calais il est repris aussi, moins celle de Carvin, c'est-à-dire que 400 ouvriers seulement sont en grève sur 14,000.

La grève peut donc être considérée comme terminée.

Le gouvernement voulant réagir contre la proposition de dissolution déposée à la Chambre par M. Eymard Duvernay, vient d'adresser des instructions à chaque préfet pour que la campagne, entreprise si inopinément, à la veille de la prorogation, ne soit pas continuée dans certains banquets qui doivent avoir lieu en province, et qui pourraient déterminer des tentatives que le gouvernement est décidé à réprimer énergiquement.

Le conseil des ministres paraît avoir résolu à ce sujet, et d'un commun accord,

grogna Burkowsky, en montrant le poing à la Vistule, j'attraperai deux jours de prison en courant après mon rouble.

Cependant, pour l'acquiescement de sa conscience, il entra dans le quartier juif, s'enquérant, auprès de tous ceux qu'il rencontrait, du chapeau pointu.

Vieilles femmes et enfants avaient remarqué le Parisien, mais il suffisait qu'on leur demandât s'ils l'avaient vu, pour qu'ils répondissent négativement. Débora, entre autres, jura qu'elle n'avait point aperçu le mécréant.

L'espion savait à quoi s'en tenir sur les serments faits par les cornes de Moïse et la barbe d'Aaron. Il pria, supplia, promit, menaça, chargea les juifs d'imprécations, distribua des coups de pieds aux enfants, des coups de poings aux adultes, cracha dans la barbe des vieillards et s'en revint piteusement sans savoir autre chose, sinon que le général Svinin l'attendait au cercle Paskiévitch et que, bon gré mal gré, il fallait s'y rendre.

L'illustre général venait en effet d'y arri-

l'adoption d'une politique nouvelle vis-à-vis des dissolutionnistes quand même.

M. Odilon Barrot, qui avait d'abord, paraît-il, décliné l'honneur de la vice-présidence du conseil d'Etat, reviendrait, dit le *Journal de Paris*, sur sa décision. M. Groualle serait nommé président de section à l'instruction et aux cultes; M. Andral, à l'intérieur et à la justice; M. Aucoc aurait l'agriculture, le commerce, les travaux publics et les affaires étrangères; M. Goussard, les finances, la guerre et la marine.

Le duc d'Aumale a, paraît-il, prononcé les paroles suivantes: « Ma vie est brisée; je n'ai pas d'ambition, mais il faut que l'on sache bien que je ne failirai à aucun des devoirs que j'ai à remplir. »

On croit que le rapporteur de la commission de prorogation pourrait déposer son rapport à la fin de la séance d'aujourd'hui. A moins que le projet de loi, dont les termes amendés déjà ont l'assentiment unanime de l'Assemblée, ne soit voté séance tenante, il serait porté à l'ordre du jour de demain. Au plus tard jeudi, il sera voté, et rien ne s'oppose à ce que l'Assemblée prenne ses vacances à partir de dimanche.

M. Barodet, escorté de M. E. Millaud, député du Rhône, et de M. Férouillat, député du Var, ont été reçus en audience particulière par M. Victor Lefranc. Ces messieurs devaient « discuter » avec le ministre de l'intérieur sur la candidature à la préfecture du Rhône, rendue vacante par l'élection de M. Pascal au conseil d'Etat.

Nous ignorons quelle réponse a été faite aux avocats du radicalisme officiel, mais il ne paraît pas que ces messieurs aient été enchantés des observations qui leur ont été présentées. Ce que nous croyons savoir, c'est que le ministre de l'intérieur commence à trouver que le citoyen maire abuse quelque peu du mandat groléen dont il est le plus pur représentant. Au résumé, le gouvernement est fort gêné; il ne voudrait pas avoir l'air de céder aux injonctions des radicaux qui le harcèlent, et ne voudrait pas mécontenter la gauche, tout en ménageant l'opinion publique. Il y a donc lieu de croire que les Lyonnais auront un préfet mixte, ni blanc ni rouge, dont la mission sera d'autant plus difficile qu'il n'aura l'assentiment complet de personne.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Santona, 29 juillet, soir.

Le roi est arrivé à Santona aujourd'hui à midi. La réception qui lui a été faite dépasse tout ce que l'on peut imaginer. La population tout entière de Loreda, Castro-Urdiale et Santander est allée au-devant de Sa Majesté, les uns s'embarquant sur les innombrables bateaux qui couvrent la rade; les

autres montant sur les murs ou encombrant les rues, et tous poussant à l'envi les cris de: Vive le roi! Sa Majesté a visité les fortifications, le collège, l'église. En ce moment le roi se repose dans les appartements disposés pour lui dans la maison de M. Quintara; il assistera, à trois heures, à la pêche du saumon, et, demain matin à huit heures, retournera à Santander.

Le garçon du cercle accourut. Le général riait aux éclats. Et où l'avez-vous rencontré?

— Au Champ-de-Mars, parbleu! Il paraît que le moussié est très-curieux; il était venu voir fustiger les Lesghuines.

— Il n'y a pas deux heures qu'il a passé sous le balcon, interrompit le colonel Nazikof. Mais, dites-moi, mon cher, la séance a-t-elle été émouvante?

— Peuh! pas trop, un de ces gredins s'est suicidé. Fédia! fils de chienne, mon absinthe et ma pipe! Les autres se sont laissés mourir encore plus vite que ces chiens de Polonais. Soit dit sans vous offenser, colonel Korf!

Le nouveau personnage auquel s'adressait Svinin était un beau jeune homme à la figure noble et au regard fier qui, assis à une table voisine, lisait un journal.

— Je n'ai jamais remarqué que les Polonais fussent des lâches, répondit-il, en re-

gardant fixement le général, et cependant je les ai vus au feu, moi.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 30 juillet.

On attend une communication de M. Summer conseillant l'égalité des droits pour tous et la réconciliation du Nord et du Sud.

M. Summer passe en revue les candidatures de M. Grant et H. Greeley; mais on ignore celle qu'il se décide à appuyer.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 28 juillet soir.

D'après des dispositions toutes récentes, l'empereur Alexandre avec une suite nombreuse se rendra à Berlin le 6 septembre.

Informations militaires.

Le 13 août prochain, M. le général de division de Sonis passera, à Angers, l'inspection du 41^e régiment de cuirassiers.

M. le ministre de la guerre vient de charger M. le comte de Belley, officier supérieur d'état-major, de suivre les grandes manœuvres de l'armée prussienne.

M. le comte de Belley, en se rendant à Berlin, portera à M. le prince de Polignac, notre attaché militaire, une lettre particulière du ministre de la guerre, annotée par M. le Président de la République.

Nous apprenons que jusqu'à l'évacuation des deux départements de la Marne et de la Haute-Marne, les manœuvres par régiments et par brigades de l'armée allemande, commencées le 4^e de ce mois, continueront jusqu'au 25 septembre dans les localités précédemment fixées entre les deux gouvernements.

Il y aura, après le mois de septembre, de grandes manœuvres d'automne qui seront exécutées dans le département de Meurthe-et-Moselle, sur un point qu'on va s'occuper de déterminer. Ces manœuvres auront lieu en trois séries de dix jours chacune. Elles commenceront le 4^e octobre prochain et finiront le 30 du même mois. Des inspecteurs généraux envoyés de Berlin assisteront à ces manœuvres.

Nouvelles diverses.

La première représentation de *Rabagas* sur le théâtre de la Roche-sur-Yon a été l'occasion de manifestations bruyantes. Un certain nombre de perturbateurs que nous n'avons pas besoin de désigner, tellement

ils ont pris soin d'attirer sur eux l'attention du public, ont pendant le cours de la pièce proféré des cris, interpellé les acteurs et mérité que M. le procureur de la République, qui était présent, les rappelât, avec une énergie dont on ne saurait trop le louer, au respect de l'ordre, et surtout au respect de la morale outragée par les paroles les plus grossières.

On écrit de Marseille, 29 juillet:

« On assure qu'un des condamnés à mort, dans l'affaire de la Taille, demande à faire des révélations sur un assassinat suivi de vol. »

Le sous-préfet de Sedan adresse la note suivante à l'*Echo des Ardennes*:

« Avant-hier, près de l'école de natation de Roidon, un honorable industriel de Sedan, M. Jules Varinet, a sauvé, au péril de sa vie, un soldat bavarois qui allait infailliblement disparaître dans la Meuse. »

Un tel acte, accompli par un Français, non loin des ruines de Bazeilles, à Sedan, la cité si cruellement éprouvée, n'a pas besoin de commentaires.

CHOLÉRA À LA MECQUE.

Le 25 février, la caravane de Damas a quitté la Mecque avec un effectif de 4,000 personnes et est arrivée à Médine, au tombeau du Prophète. Pendant ces quinze jours de marche, 400 individus ont succombé au choléra.

Il y avait alors à Médine plus de 7,000 pèlerins, parmi lesquels le fléau sévissait terriblement.

Avant l'arrivée de la caravane de Damas, il paraissait éteint, mais il s'est aussitôt manifesté avec une nouvelle violence. Le départ simultané de tous les pèlerins de la Mecque, qui n'avait pas lieu les années précédentes, est évidemment très-fâcheux au point de vue sanitaire.

Dans le milieu de mars, il se trouvait à la fois à la Mecque plus de 20,000 pèlerins; pendant leur séjour, plus de 4,800 cas de mort furent constatés, et l'on ne connaît cependant pas le chiffre des personnes qui ont succombé dans les vastes faubourgs et jardins de Médine, ainsi que dans les grandes caravanes du Caire et de Bagdad, qui campaient hors des murs.

D'après une estimation approximative, les caravanes, dans leur ensemble, doivent avoir perdu 20 p. 100 de ceux qui les composaient. L'état sanitaire paraît être plus favorable à El-Uisch et aux sources de Moïse, mais certains indices prouvent qu'il n'est pas déjà sans donner des inquiétudes.

LA CANICULE.

Depuis quelques jours nous sommes en pleine canicule.

On appelle canicule l'intervalle compris entre le 24 juillet et le 26 août. Elle tire son nom de l'étoile fixe la plus brillante qui soit visible en Europe, le *Sirius*, que les anciens appelaient *Canicula*, et qu'on a longtemps

gardant fixement le général, et cependant je les ai vus au feu, moi.

Svinin se mordit les lèvres, car lui n'avait vu d'autre feu que celui de son poêle et ne devait son grade qu'à certaines protections peu avouables, tandis que le colonel Korf avait conquis ses épaulettes à la pointe de son épée.

Quelques jeunes lieutenants sourirent.

— Si je ne les ai pas vus au feu, grogna le général, je les y verrai bientôt, car j'espère bien que j'aurai l'occasion d'en brûler, avec vous, quelques-uns. Est-ce là ce que vous voulez?

— Je n'ai jamais été que soldat et je ne tiens pas à devenir bourreau, répondit le colonel.

— C'est bon, mon cher, je m'en souviendrai, grogna Svinin, devenu pourpre. En attendant, comme je suis votre chef, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts.

Sans répondre, le colonel se leva et sortit.

(La suite au prochain numéro.)

